



# FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS  
1, 2<sup>e</sup> Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENTS N° 2025-334 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2009-236 RELATIF AU ZONAGE

Avis public est donné, que le conseil municipal a adopté, le 8 juillet 2025 le règlement n° 2025-334 modifiant le règlement n° 2009-236 relatif au zonage.

Ce règlement a pour but :

- D'ajouter à la grille des usages « Construction et travaux publics » à la zone 255-C.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Ce règlement a reçu l'approbation de la MRC de la Haute-Côte-Nord le 21 août 2025.

Original signé et versé aux archives

Lison Huard, greffière adjointe

#### **Certificat de publication de l'avis public**

Tel que prévu au règlement n° 2019-286 relatif aux modalités de publication des avis publics adopté, le 13 août 2019, par le conseil municipal, je, Lison Huard, greffière adjointe de la Ville de Forestville, certifie par la présente que j'ai affiché, le 10 septembre 2025, le présent avis public concernant le règlement n° 2025-334 sur le site Internet de la Ville de Forestville et aux endroits prévus dans le règlement.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 10 septembre 2025

Original signé et versé aux archives

Lison Huard, greffière adjointe